

La réponse au questionnaire s'intègre dans une démarche globale de plan mobilité qui doit répondre aux besoins des piétons, des cyclistes, des automobilistes, des modes de transport collectif. « Parce que nous aimons Crest » souhaite encourager les déplacements doux, assurer la meilleure sécurité de chacun, respecter chaque citoyen dans ses contraintes. Nous ne voulons pas opposer les modes de transport, nous voulons apporter la meilleure réponse pour l'époque actuelle et pour l'avenir, dans le fil directeur de notre projet, le développement durable (parcequenousaimonscrest.fr).

Sur la traversée Est-Ouest de la ville.

Nous proposons une meilleure continuité pour l'aménagement de l'avenue Armorin, la création de pistes cyclables avec séparation végétalisée. Les quais Faure et Latune seront aménagés en incluant une voie douce entre le pont Frédéric Mistral et le pont bleu. Elle sera poursuivie jusqu'au pont en bois.

L'aménagement du CD538 vers Divajeu et Vaunaveys : il s'agit d'une compétence du Département, mais nous soutiendrons la réalisation des équipements adaptés.

La politique municipale est volontaire et le sera davantage encore.

Il apparaît, par construction, à l'association, que les progrès réalisés devraient aller plus loin. Nous avons aussi l'aspiration de progresser constamment.

Sur un plan local vélo.

Oui, en bonne intelligence avec tous les modes de transport, dans l'idée d'encourager aux déplacements doux.

- financé, comme cela a toujours été le cas.
- concerté, dès le début du mandat, avec une association qui stimule notre action et encourage les progrès réalisés.
- il y aura un élu « mobilité » et l'agent en charge du développement durable suit et suivra ces enjeux.
- le plan « mobilité » sera réalisé en concertation avec la communauté de communes.
- des rencontres régulières et nécessaires auront lieu. 3 fois par an si c'est justifié, 6 fois si c'est nécessaire.
- les habitants sont les premiers concernés. Le sujet est abordé et le sera dans les réunions de quartier. Et dans des réunions spécifiques « mobilité » sur des enjeux particuliers.

Pour un réseau cyclable cohérent de la gare jusqu'au pont Mistral.

L'aménagement visera en particulier à améliorer la circulation des vélos et des piétons, une concertation sur la définition du projet sera engagée.

- L'agglomération est déjà largement en zone 30. On s'attachera d'abord à l'application de la règle par l'information, la pédagogie est la sanction si nécessaire.
- Le rétrécissement de l'avenue Armorin sera un moyen de pousser au respect des 30. De nouvelles zones 20 pourront être décidés à proximité des écoles, collèges et lycées.
- Le chaucidou mérite une meilleure communication.

Sur la vélodrôme.

La signalisation doit être améliorée, des services (station technique, recharge électrique...) seront développés, éventuellement en partenariat avec les communes.

Sur le stationnement sécurisé des vélos.

- Les bailleurs collectifs doivent répondre à leurs obligations légales.
- des box à vélos esthétiques (type écosite) seront installés sur des lieux définis en concertation avec les demandeurs.

S'agissant des écoles.

- sécurisation par des zones 20.
- mise en place de vélobus.
- encouragement au permis vélo.
- actions dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.
- mise en place d'abris à vélo.

Pour une « culture vélo ».

- les élus de la ville et les collaborateurs se déplacent déjà parfois à vélo. Cela sera encouragé !
- il sera mis à disposition des services pour les déplacements locaux autant de vélo que nécessaire.
- l'aménagement d'un parking à St-Ferréol intégrera un garage relais vélo, encourageant les salariés à pratiquer le dernier km à vélo.
- les commerçants seront évidemment associés au plan mobilité.
- des abris financés existent déjà. Nous faciliterons la connaissance de leur existence.

Nous intégrons l'encouragement à vélo dans notre vision écodynamique de développement durable. Nous partagerons les exemples des meilleures pratiques, en particulier pour des villes de notre taille. La charte ZEN des entreprises inclura un volet mobilité. Nous créerons des parkings de délestage intermodaux (ex. St-Ferréol), nous encouragerons le covoiturage et la connaissance des sites pertinents. Nous parlons volontiers vélo, parce que nous aimons Crest.